EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-SUR-OUST

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 056-215602392-20260409-20260405A-DE

Nombre de membres :	
en exercice	19
présents	18
votants	18

L'an deux mille vingt-six,
Le 9 avril à 19 heures 00,
le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire et publique, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierrick Le Boterff, Maire.

Date de convocation : 31 mars 2026.

Présents : Pierrick Le Boterff, Valérie Richard, Nicolas Simon, Thérèse Clément, Denis Jannot, Mathilde Mainguet, Aiesha Greenfield, Mickaël Rio, Delphine Ollivier, Aurélien Ride, Jérémy Ryo, Nicolas Roussel, Mathilde Dumontet, Émilie Texier, Kevin Dedieu, Loïck Jeannenot, Manon Pelote, Vincent Hallier.
Absents excusés : Camille Rouxel.
Absents :
Secrétaire de séance : Nicolas Simon.

Délibération numéro : 20260406A
Objet : Désignation des représentants à Morbihan Énergies.

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5711 – 1 ;
- Vu le courrier de Morbihan Énergies en date du 24 février 2026 ayant pour objet « Élection des délégués communaux au syndicat mixte MORBIHAN ÉNERGIES ».

Monsieur le Maire, expose.

Dans le prolongement des élections municipales, Morbihan Énergies, syndicat mixte, va procéder au renouvellement de ses délégués. La commune de Saint-Vincent-sur-Oust est membre de Morbihan Énergies. À ce titre, le Conseil municipal doit procéder à la désignation de 2 délégués titulaires. Il n'y a pas de suppléant.

Après en avoir délibéré, au vu des propositions parmi ses membres, le Conseil municipal à l'unanimité désigne délégués titulaires à Morbihan Énergie :

- Monsieur Nicolas Roussel.
- Madame Mathilde Dumontet.

Cette décision du Conseil municipal sera exécutée par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122 – 21 du Code général des collectivités territoriales.

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,

Nicolas Simon.

Le Maire,

Pierrick Le Boterff.

MAIRIE de SAINT-VINCENT-sur-OUST 56 (Morbihan)